

Citoyens et entreprises recourent désormais massivement aux ressources en ligne, notamment dans la relation avec leurs administrations. *Datacenters* et *cloud computing* constituent le support incontournable de l'organisation des services publics de demain : réserver un livre, inscrire son enfant à la crèche, connaître les places de parking disponibles, optimiser sa consommation d'énergie ne sont que quelques-uns des exemples illustrant cette évolution vers une relation optimisée entre le secteur public et les usagers. Le « cloud » et les « datacenters » deviennent des ressources essentielles de la gestion de cette relation. Les choix à effectuer sont stratégiques et doivent permettre de répondre à des enjeux significatifs. Comment optimiser les importantes dépenses à venir ? Quels gains d'attractivité du territoire obtenir par la présence d'infrastructures numériques répondant aux attentes des habitants et des entreprises ? De quelle façon organiser la commande publique pour qu'elle profite aussi aux collectivités territoriales de taille trop modeste pour réaliser ces investissements ? Sur un tel chantier, il faut être en capacité d'éviter des écueils et de jouer des opportunités, en disposant des informations nécessaires à la prise de décision pertinente.



Les travaux conduits avec les expertises conjointes du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, de la Direction Générale des Entreprises, de la Caisse des Dépôts, et du Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique ont pour objectif d'apporter un soutien concret et opérationnel aux acteurs locaux sur ce sujet, et de les accompagner au plus près dans l'appropriation de ces questions complexes. Parce qu'il n'existe pas de solution idéale unique, ni de taille ou de circonstances définitives qui limiteraient le choix de certains territoires, ce travail présente plusieurs scénarios à la fois techniques et fonctionnels, illustrés par des exemples pratiques, et différents montages administratifs et financiers.

En mutualisant leurs besoins en ressources informatiques, les acteurs publics pourront contribuer à l'émergence de projets économiquement solides et ouverts à des entités de petite taille.

Dépasser la complexité technique, mieux diffuser les bonnes pratiques, donner à tous les territoires leur chance de développement, ce guide illustre le cœur des missions du CGET. L'enjeu est important car il s'agit de ne pas risquer une nouvelle fracture entre de grands écosystèmes urbains et des territoires plus fragiles, moins bien dotés en ressources d'ingénierie ou de logistique.

Cloud computing et *datacenters* constituent des accélérateurs incomparables pour le développement de la performance et de l'innovation dans nos territoires. Ce guide s'adresse aux élus et à leurs collaborateurs pour les accompagner dans cette démarche.

Marie-Caroline Bonnet-Galzy

Commissaire Générale à l'Égalité des Territoires